



**DISCOURS DE JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL OCCITANIE / PYRENEES-
MEDITERRANEE**

ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER

19 DECEMBRE 2017

Hôtel de Région – Toulouse – Espace Midi-Pyrénées

Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Régionales,
Madame la Présidente de la Région,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Chères et chers collègues,

Nous sommes réunis à l'Hôtel de Région pour une assemblée plénière dans des circonstances bien particulières.

Je voudrais d'abord parler des malheurs que nous ne pouvions pas appréhender en convoquant cette assemblée, à savoir la terrible catastrophe de Millas : 23 victimes du village de Saint-Félicien-d'Avall, 5 morts, des blessés graves, 2600 habitants traumatisés comme le sont tous les habitants de l'agglomération de Perpignan et des Pyrénées-Orientales.

Chers collègues, en observant une minute de silence nous pensons aux victimes, aux familles, au collège de Millas, aux personnels de service de sécurité, gendarmes et pompiers, qui ont pu en quelques heures procéder aux identifications et organiser les secours et l'accueil dans les hôpitaux de Perpignan – Montpellier - Toulouse.

Quand les causes de la catastrophe seront établies, il appartiendra aux autorités compétentes d'en tirer les conclusions qui s'imposent pour renforcer la sécurité dans l'organisation des transports.

Je vous demande une minute de silence et de recueillement.

Circonstances particulières aussi pour cette assemblée, puisque comme tous les CESER de régions reconfigurées par la loi de 2015, notre assemblée installée le 27 janvier 2016 pour une période transitoire de deux ans achève aujourd'hui son mandat. En effet, le décret du 30 décembre 2015 prévoit, à compter du 1^{er} Janvier 2018, l'installation d'une nouvelle assemblée ramenée au nombre de 170 membres.

Nous avons pris connaissance de l'arrêté préfectoral signé par Monsieur le Préfet de la région Occitanie, Pascal Mailhos, le 12 décembre 2017.

Il lui appartient de convoquer la nouvelle assemblée pour le 31 janvier 2018 à 10h.

Je sais et comprends les difficultés, les déceptions de celles et ceux qui, à travers les différentes organisations qui composent le CESER ou par le biais de personnes qualifiées, souhaitent poursuivre leur mandat pour travailler au service de notre assemblée.

Je vous exprime à toutes et à tous ma reconnaissance et notamment à Guy Giva, 1^{er} Vice-Président, à tous les Présidents et Présidentes des commissions, sections et aussi aux responsables des collèges et des organisations qui composent le CESER.

Nous avons réussi la construction d'un seul CESER en disant ce que nous ferions ensemble et en faisant ce que nous avons dit :

- La gestion collective de notre plan de travail :
 - ⇒ Saisines de la Région ;
 - ⇒ Autosaisines.
- L'adoption le 26 mai 2016 de notre avis sur les défis de la région à l'horizon 2030 qui constitue un socle durable de propositions de référence ;

- Nous avons alterné les réunions de la conférence permanente, de Bureau, d'assemblées, de commissions et de sections à Toulouse – Montpellier – Narbonne – Carcassonne, et mis en place les visioconférences ;
- Nous avons fait respecter collectivement notre indépendance et la liberté d'expression avec le droit aux amendements dans la préparation des avis.

Nous avons su, par le dialogue permanent, piloter ce grand ensemble de 213 conseillères et conseillers, 12 commissions et deux sections, en menant à bon port tous nos travaux. Avec un taux de participation et d'expression des conseillers à 90%, nous sommes la seule région reconfigurée à avoir un tel rythme de travail avec autant de participation et de rapports adoptés.

Je vous exprime ma reconnaissance, car on ne réussit jamais seul...même si je dois faire le compte de dizaines de milliers de kilomètres pour comprendre la nouvelle région, les acteurs économiques, soutenir des initiatives ou en susciter d'autres, de Tarbes au Gard-Rhodanien, de l'Aubrac à Port-Vendres.

Mais on ne peut également réussir sans une équipe administrative pour nous accompagner, je citerais notamment celle qui avait la charge d'une assemblée de 119 membres, le CESER de Midi-Pyrénées et qui termine proche de la rupture physique et psychologique en portant la charge aujourd'hui d'une assemblée de 213 membres avec les mêmes moyens.

Je remercie la Directrice du CESER pour avoir tenu, donné l'exemple, permis à l'équipe administrative de mettre en place tout ce qui était nécessaire pour produire des avis à temps et fait tous les réglages essentiels avec les équipes administratives de la région pour que vos droits soient respectés.

Mais il est clair qu'une telle disponibilité ne pourra se perpétuer...les moyens humains seront négociés par la prochaine assemblée.

Nous avons ce matin à examiner :

- Le projet d'avis du CESER sur le budget 2018 de la Région Occitanie ;
- Le projet d'avis du CESER sur le protocole financier de la Région avec la SNCF pour la convention qui nous sera soumise en mars 2018 ;
- La contribution utile sur la Responsabilité Sociale des Entreprises, la RSE ;
- Le nouveau règlement intérieur du CESER 2018.

LE BUDGET 2018

Préparé le 11 décembre par une journée de travail destinée aux auditions nécessaires avec la rapporteure générale Claire Fita, puis par toutes les commissions du CESER, ce budget dont l'Avis du CESER sera présenté par Guy Barbotteau que je remercie, est le fruit du travail de la commission présidée par Bruno Lafage, et facilité par le travail rigoureux de Dominique-Marie Félix et de Noémie Eyquem qui ont envoyé, dans les meilleurs délais possibles, les documents nécessaires aux conseillers.

Le budget 2018 de 3,5 milliards d'euros met en œuvre les schémas régionaux adoptés en 2017 et, notamment, ceux en faveur du développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La Région a engagé et engage tous les acteurs à faire émerger et donc à soutenir « le produire en Occitanie » qui doit concerner tous les secteurs : l'agriculture et l'agroalimentaire pour parvenir à l'autonomie alimentaire comme le préconise le rapport du CESER voté le 23 novembre, dans une région qui est leader en Europe pour les produits sous signes de qualité mais qui importe 40% des produits pour sa propre consommation.

Il doit en être de même pour les entreprises industrielles qui bénéficient de financements publics. Les politiques d'achats de biens et de services doivent privilégier les entreprises régionales.

La cohésion territoriale reste une notion importante, notamment en faveur des villes moyennes et des territoires ruraux. Les préoccupations ont largement été rappelées par les associations d'élus lors de la 2^{ème} session de la Conférence nationale des territoires à Cahors le jeudi 14 décembre 2017. Le CESER aura l'occasion de reprendre ses dossiers sur le service public en milieu rural et la ruralité, lors d'un rendez-vous avec le ministre de la Cohésion Territoriale, Jacques Mézard.

Enfin la mobilité, le CESER s'est engagé au côté de la Présidente de la Région, Madame Carole Delga, via la mobilisation pour les LGV en Occitanie et contre les reports des engagements de l'Etat.

Le Bureau du CESER a adopté à Montpellier le 5 décembre 2017 une contribution avant les conclusions des Assises de la Mobilité. Aujourd'hui, nous adoptons un avis sur le protocole financier de la région préalable à la convention Région-SNCF qui nous sera envoyée pour avis formel en mars 2018.

Les négociations furent longues et difficiles afin de déboucher sur un modèle financier acceptable avec une offre de mobilité satisfaisante pour les collectivités mais aussi pour les usagers.

Eliane Teyssié nous en présentera le contenu.

POUR UNE RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES EN OCCITANIE

Je remercie Sandra Latour, rapporteure de la contribution présentée aujourd'hui pour information devant l'assemblée, et le Président de la Commission Daniel Thebault d'avoir permis ce travail collectif en quelques séances avec l'appui technique de Fabrice Acker. Cette contribution pourra être repensée et complétée pour devenir une charte de bonnes pratiques pour tous les acteurs concernés.

UN NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR POUR UN NOUVEAU CESER 2018-2023

Hélios Gonzalo présentera le projet de règlement intérieur préparé collectivement et adopté par le Bureau du CESER le 5 décembre 2017 comme nous nous y étions engagés.

Ce projet qui sera proposé pour délibération à la nouvelle assemblée installée par le Préfet de région s'appuie sur le nouveau décret qui met un terme à la période transitoire 2016-2017 en réduisant le nombre de conseillers.

Il vise à mettre en place un CESER plus agile, plus réactif en réduisant de 14 à 9 le nombre de structures de travail : 8 commissions et une section « Prospective » qui avait la préoccupation du temps long et la compréhension de scénarios d'évolution de la société.

Les 8 commissions correspondent aux défis et enjeux de notre région.

C'est le choix du Bureau du CESER, après une large concertation, d'attribuer les thématiques de la section « Enjeux et Débats de Société », portées par Josiane Rosier, à la Commission « Education – Formation – Emploi - Jeunesse », pour devenir une préoccupation pérenne.

Mais quel que soit l'intitulé des commissions, on ne peut remplacer l'investissement des conseillères et des conseillers dans toutes les commissions et sections du CESER.

Les commissions devront se réunir tous les 15 jours pour rédiger des avis dans des délais plus courts (6 à 8 mois) et non plus 14 à 16 mois.

Je vous proposerai un mandat de négociation avec la Région pour qu'elle adopte le nouveau régime indemnitaire des conseillers qui tient compte du nombre de réunions et de l'absence des conseillers dits « invisibles » dans l'attribution du socle indemnitaire.

CONCLUSION

Chers collègues, nous avons contribué pendant ce mandat à construire notre maison commune, l'Occitanie, par le travail, la qualité des relations humaines, l'écoute et notre capacité à identifier les enjeux importants (faire reculer le chômage et l'exclusion), par la création de richesses et de valeurs, la formation des hommes et des femmes et les enjeux de la Méditerranée.

Nous avons établi avec la Région et sa Présidente Carole Delga des relations fortes et loyales. Par nos avis, nos initiatives et notre expression de la culture du vivre et du travailler ensemble, nous restons un acteur incontournable de la région, mais aussi de l'Etat avec lequel nous travaillons en continue.

Pour tout cela, je vous suis reconnaissant et vous remercie.